

Compte-rendu affiché à l'école du Breuil

Et transmis au représentant de l'état

Conseil d'Administration - Séance du 14 juin 2021

Compte-rendu sommaire de séance - votes

Le conseil d'administration de la régie personnalisée de l'école du Breuil s'est réuni en visio-conférence le lundi 14 juin, sous la présidence de M Christophe NAJDOVSKI.

Convocation a été adressée par le président du conseil d'administration à chacun des membres du conseil d'administration conformément aux dispositions de l'article 8.1 des statuts de la régie personnalisée adoptés.

Sont **présents** à la séance les membres suivants :

Représentants du Conseil de Paris : M NAJDOVSKI Christophe (Président), Mme LEMARDELEY Marie Christine, M. AQUA Jean-Noël.

Personnalités qualifiées : M DURAND-BESTRY Nicolas (AAEE), M GUENEAU Jean-Pierre (HORTIS), M LOISELEUR Marc (App), Mme REVEL-MOUROZ Sophie (UNEP),

Représentants des apprenants : M PERROT Maxime

Membres absents ayant donné pouvoir :

Représentants du Conseil de Paris :

Mme GABELOTAUD Afaf, donne pouvoir à Mme LEMARDELEY Marie Christine

Mme KOMITES Pénélope donne pouvoir à Mme REVEL-MOUROZ Sophie

Mme SAGASPE Chloé donne pouvoir à Mme MARKOVIC Douchka,

Mme PULVAR Audrey, donne pouvoir à M NAJDOVSKI Christophe

Personnalités qualifiées :

Mme BARCAT Anouck (AFAUP) donne pouvoir à M LOISELEUR

M TRYSTRAM Gilles (Agroparistech) donne pouvoir à M GUENEAU

Représentant des apprenants :

M GENRE Oscar donne pouvoir à M PERROT.

Une feuille d'émargement globale (présents et pouvoirs) sera envoyée pour signature au Président.

Membres absents :

Représentants du Conseil de Paris :

Mme MONTANDON Valérie.

Après avoir constaté le quorum des membres présents à 14h05 : 16 membres (9 présents et 7 pouvoirs), le président du conseil d'administration ouvre la séance à 14h05.

Madame Marie-Christine Lemardeley en qualité de Conseillère de Paris, est désignée secrétaire de séance par les membres du conseil d'administration.

II- Examen des points portés à l'ODJ présentés

1 – Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 22 mars 2021.

Observations/amendements : néant

Votes : 16
Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Points 2 : Tableau des emplois

Observations/amendements : néant

Votes : 16
Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0
La délibération est adoptée à l'unanimité.

Point 3 : Règlement intérieur du centre de formation des apprentis

Observations/amendements : néant

Votes : 16
Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0
La délibération est adoptée à l'unanimité.

Point 4 : Renouvellement et création des modules locaux

Observations/amendements : néant

Votes : 16
Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0
La délibération est adoptée à l'unanimité.

Point 5 : Rapport d'activité

Observations/amendements : Départ de M. Loiseleur à 15h17
Départ de Mme Lemardeley à 15h35
Départ de M. Aqua à 15h50

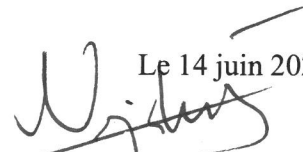
Votes : 11
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0
La délibération est adoptée à l'unanimité.

Mémo – important :

A l'issue de ce conseil, les documents (feuille d'épargne et délibérations) seront envoyés au président pour contresignature.

L'ordre du jour étant épuisé, le président annonce la clôture de séance à 16h12.

Le 14 juin 2021



M Christophe NAJDOVSKI
Président du Conseil d'Administration
De l'Ecole du Breuil

